



École Saint-Pie-X
819 843-4016

176, rue Saint-Alphonse Sud Magog

stpiex@cssds.gouv.qc.ca

2026-2027
Classe de 4e-5e année

Partie A : ACHATS POUVANT ÊTRE FAITS À LA BIBLAIRIE GGC DE MAGOG, À COMPTER DU 30 JUIN 2026

#9998202410196 **Matcha 4e année** cahiers A / B (**pour les 4e année**)20,95 \$

#9782766219285 **StratégiX 5e année** Cahiers d'apprentissage A et B (**pour les 5e année**)..... 21,50 \$

#9782766154838 **Texto 5e année** cahier de lecture pour (**les 4e et les 5e année**).....13,95 \$

**** N'INSCRIVEZ PAS LE NOM DE L'ENFANT DANS LE CAHIER AVANT QUE L'ENSEIGNANT AIT VÉRIFIÉ LES ARTICLES; ET CONSERVEZ BIEN VOTRE FACTURE ****

Partie B : Matériel périssable dont votre enfant aura besoin, et ce, dès la première journée. Le matériel de l'an passé peut être réutilisé s'il est en bon état. ***** BIEN IDENTIFIER CHAQUE ARTICLE *****

✓	Description	Qté	Commentaires
	Bâton de colle	1	Gros
	Cahier ligné 7 mm, 32 pages (27,6 cm X 21,2 cm)	4	Cahier Canada
	Tablette de feuilles quadrillées	1	Centimétrique
	Dossier extensible accordéon à 7-8 pochettes	1	Ressemble à un petit classeur
	Calculatrice	1	
	Ruban adhésif	1	
	Taille-crayon avec dévidoir	1	
	Crayon à mine	8	À renouveler au besoin
	Duo-tang	1	Pour le cours de musique
	Ensemble de crayons à colorier en bois	1	
	Ensemble de crayons feutres à colorier	1	
	Crayon feutre noir	2	1 à pointe fine et 1 à pointe large
	Crayon permanent pointe fine et pointe large	2	Noir
	Gomme à effacer blanche	2	À renouveler au besoin
	Paire de ciseaux, 6 pouces	1	
	Règle métrique rigide de 30 cm	1	Non flexible
	Stylo	2	Pas des feutres – bleu et rouge
	Surligneur « fluo »	3	1 jaune, 1 bleu, 1 rose
	Pochette de plastique transparente, 3 trous	10	Fermées des trois côtés
	Cartable	2	1 pouce et 1 ^{1/2} pouce pour anglais

Important : Écrire le nom de l'enfant sur chaque article, même les crayons - **SAUF sur les manuels scolaires et les cahiers**

Partie C : Prévoir un montant pour les frais de photocopies, variant entre 25\$ à 35\$. Un état de compte vous sera envoyé par courriel en début d'année scolaire. Également, les sorties sportives et culturelles vous seront facturées une fois qu'elles vous auront été présentées, plus tard durant l'année scolaire.